

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 24 juin 2015 une note d'information relative à l'émission par le FEC d'un emprunt obligataire.

La souscription est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain tels que listés dans la Note d'Information.

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

	Tranche A Non Cotée	Tranche B Non cotée	Tranche C Non cotée
<b>Plafond</b>	Compris entre 700 000 000 Dh et 1 000 000 000 Dh		
<b>Nombre maximum de titres à émettre</b>	Compris entre 7 000 et 10 000 obligations		
<b>Valeur nominale</b>	MAD 100 000		
<b>Négociabilité des titres</b>	De gré à gré		
<b>Taux</b>	<b>Taux révisable tous les cinq ans</b> Pour la première période de cinq ans, le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux souverain de maturité équivalente (15 ans amortissable annuellement, révisable chaque 5 ans), observé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons du Trésor en date du 26 mai 2015, augmenté d'une prime de risque comprise entre 80 et 100 points de base, soit un <b>taux compris entre 4,03% et 4,23%</b> .	<b>Taux fixe</b> Le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux souverain de maturité équivalente (15 ans amortissable annuellement, fixe), observé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons du Trésor en date du 26 mai 2015, augmenté d'une prime de risque comprise entre 90 et 110 points de base, soit un <b>taux compris entre 4,60% et 4,80%</b> .	<b>Taux révisable annuellement</b> Pour la première année, le taux d'intérêt nominal est déterminé en référence au taux souverain de maturité équivalente (52 semaines), observé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des Bons du Trésor en date du 26 mai 2015, augmenté d'une prime de risque comprise entre 60 et 80 points de base, soit un <b>taux compris entre 3,23% et 3,43%</b> .
<b>Prime de risque</b>	Entre 80 et 100 pbs	Entre 90 et 110 pbs	Entre 60 et 80 pbs
<b>Remboursement du principal</b>	Amortissement annuel linéaire du principal		In fine
<b>Maturité</b>	15 ans		10ans
<b>Méthode d'allocation</b>	Adjudication à la Hollandaise		

Un extrait de la note d'information sera publié le 26/06/2015 dans un journal d'annonces légales. La note d'information visée par le CDVM est :

- remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande;
- disponible sur demande dans les établissements suivants:
  - Siège social du FEC : Espace Oudayas. Angle avenue Annakhil et avenue Ben Barka, B.P. 2175 Hay Riad, Rabat.
  - Siège social de la Société Générale Maroc : 55 Boulevard Abdelmouneen– Casablanca
  - Siège social de CFG Finance s : 5-7Rue IbnouToufail - Casablanca
- disponible sur demande dans un délai maximum de 48 h auprès de l'organisme chargé du placement;
- disponible sur le site web du CDVM ([www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma)) ;

**CONTACT CDVM :**

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

CP/EM/016/2015

*L'autorité qui veille sur votre épargne*